



Compte Rendu du conseil d'école du 12 juin 2019

École Élémentaire d'Hastignan

Présents :

Équipe Enseignante : Mme BAYSSETTE (CE1/CE2), Mme Véronique BOULHAÏS (CM2), Mme Mathilde LOLLIA (ULIS), Mme CHASSAIN (CM1), Mme Gaëlle GOURVES (CE1), Mme Christelle LEYNIAC (CE1 et CM2), Mme Émilie PACREAU (Directrice, CE1), Mme Isabelle PÉRILLE (CM1), Mme Stéphanie QUEBRE (CE2), Mme Lia SCHIPPER (CP), Mme Laurence SONFILS (CE2/CM1), Mme JoëlleTONON (CP/CE1),

Mairie : M. Jean-Yves Auffret, adjoint au Développement économique et à l'emploi.

Personnel Mairie : M. Romain REVEL, directeur du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École),

Parents élus FCPE : Mesdames Valérie Bourbon, Alexia Boissard, Aurélie DUCHANGE, Cendrine BERTHELOT, Stéphanie BRUN, Julie VARLET.

Parents élus API Hastignan : Mesdames Emmanuelle LELEU, Corinne ZAFATI, Brigitte DEFOORT, M. Laurent PICAL-CAPRÉ.

Absents excusés : Mme Terrou ; Parents élus empêchés par le spectacle en école maternelle

Points relevant de l'Éducation Nationale

I) Parcours de l'élève

- a) Évaluation 6^e : Le niveau au collège d'Hastignan est tout à fait satisfaisant par rapport à la moyenne française. (résultats supérieurs à la moyenne en français et en maths sur les tests réalisés).
- b) Bilan des actions du CEC (Conseil Ecole Collège) : des groupes de travail devaient être mis en place. Cela n'a pas très bien fonctionné pour différentes raisons dont la difficulté de mise en place de créneaux communs collège / école. Quelques échanges ont néanmoins eu lieu.

II) Projet et vie de l'école

- a) Conseils des élèves : plusieurs conseils des élèves ont eu lieu pendant l'année scolaire. Ils permettent d'échanger autour de la vie à l'école et des difficultés rencontrées. Un projet sur les règles de vie dans la cour est à terminer. Prochain conseil le 25 juin pour les élèves.
- b) Passerelles : le 24 juin les élèves de grande section seront accueillis en élémentaire (du matin au milieu d'après-midi, avec pause déjeuner) ; pendant ce temps, les CM2 sont accueillis au collège (visite, accueil par le CPE du collège, déjeuner au collège, 3,60€, visite du foyer et de la classe de segpa).
- c) Porte-ouverte : la porte ouverte en élémentaire aura lieu le mardi 25 juin. Un mot dans le cahier de liaison en précise le déroulé. Les parents sont invités à aider à la préparation de la manifestation, et à réserver la nourriture (il n'y aura pas de possibilité d'acheter la nourriture non réservée par le biais du cahier de liaison). Dans le cadre du développement durable, seules des boissons en gobelets consignés seront proposées. La chorale se produira à 18h. le groupe tabasco se produira.
- d) Travaux : le parking sera refait cet été. Si le budget le permet le chemin dans le petit bois devrait être refait également. Les adaptations demandées au dernier conseil d'école ont été prises en compte. Une demande de déplacement du container à verre qui est le long du petit bois est souhaitée. Le projet de fresque sur le mur de l'école est abandonné, il n'a pas été autorisé en peinture permanente sur les murs et l'utilisation de panneaux était trop peu durable et trop onéreuse. Les enfants ont réalisé des travaux dans les classes.

III) Fonctionnement de l'école

- a) Exercice de sécurité : les exercices se sont bien déroulés. Les enfants sont habitués à ces exercices. Les alarmes fonctionnent bien.
- b) Bilan coopérative : La coopérative était dotée d'environ 9000 euros en début d'année. Les rentrées principales d'argent sont les cotisations des familles (2000 €) et les recettes de la vente de photos scolaires (2000€) et les ventes de gâteaux (700€). Les dépenses, environ 10000 euros concernent l'intervention des artistes dans les classes, les sorties culturelles, le budget de fonctionnement des classes, les investissements pour la chorale et les jeux de cours, l'assurance et la solidarité pour les pupilles de l'enseignement.
Le loto a rapporté 2000 euros que l'API Hastignan va reverser à la coopérative scolaire de l'école.

IV) Organisation de la rentrée n+1

- a) Structure de l'école : effectifs pour la rentrée 2019 : 54 CP, 57 CE1, 61 CE2, 58 CM1, 62 CM2 et 12 élèves en ULIS. Il n'y aura pas de changement du nombre de classe. La rentrée est fixée au 2 septembre 2019, à 8h35 pour tous les niveaux. La constitution des classes sera affichée le vendredi avant la rentrée scolaire en fin de journée, sur le tableau d'affichage. Le 2 septembre, les élèves rentreront à l'école par le petit portail donnant sur le petit bois, sauf les enfants de CP qui rentreront avec leurs parents par le grand portail. Les parents ne pourront pas rentrer dans les classes.

Points relevant de la Mairie : CLAE et restauration scolaire

- I) Restauration scolaire : pas d'information. Absence de Mme Terrou
- II) CLAE : M. Romain REVEL, directeur du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) présente les 4 thèmes principaux qui ont été les objectifs du CLAE :
 - Mise en place d'une ludothèque : investissement dans des jeux de sociétés, mise en place de la gestion en autonomie de cet espace. Une réflexion est menée pour autoriser l'emprunt de jeux par les enfants le WE.
 - Conseils du CLAE : 4 conseils ont eu lieu. Un rallye propreté dans la cour a été réalisé sur initiative / suggestion de ce conseil
 - Projet Jardin : le compost vient d'être livré et le projet jardin se met en place. Il sera géré dans la continuité sur les périodes de vacances scolaires et est destiné à perdurer.
 - Sport comme moyen de cohésion et d'éducation: achat de matériel.

L'an prochain l'équipe est globalement peu modifiée. Des projets seront menés dans le cadre des échanges avec les seniors (semaine bleue et plus), du bricolage (installation d'une salle de bricolage) et la salle de repos sera développée. Le dispositif de retour au calme sur le temps du midi va perdurer.

La mairie signale que des mesures de la qualité de l'air intérieur seront réalisées et disponibles à l'affichage en 2019.

Fin du conseil d'école.



**Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.
Bonne continuation pour ceux qui quittent l'Ecole Élémentaire !**

